



numerus

courrier statistique

www.stat.vd.ch

33^e année n°8 novembre 2016

DÉFIS EN VUE POUR LA GÉNÉRALISATION DE L'ACCUEIL PARASCOLAIRE

En 2015, les écoliers vaudois de 4 à 12 ans disposent de 10,7 places à plein temps pour 100 enfants dans l'ensemble des institutions d'accueil collectif du canton. L'offre varie passablement selon les communes et se réduit avec l'avancée en âge des écoliers. Près de la moitié des communes vaudoises ne disposent en effet d'aucune place en accueil collectif pour les élèves de 10 à 12 ans. La révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) vise à combler ces disparités afin de faciliter, dans l'ensemble du canton, la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

La révision de la LAJE, soumise par le Conseil d'Etat au Grand Conseil au printemps 2016, vise à généraliser l'accueil parascolaire dans le canton. Concrètement, en l'état actuel du projet, toutes les communes seraient amenées à mettre en place des prestations minimales d'accueil pour les enfants de 4 à 12 ans en dehors du temps scolaire, c'est-à-dire le matin avant l'école, durant la pause de midi et l'après-midi après l'école.

UNE PLACE POUR NEUF ÉLÈVES

L'offre en accueil collectif parascolaire fait l'objet d'une nouvelle méthode de calcul à partir de 2015. Elle est désormais mesurée sur la base de places à plein temps (voir encadré), ce qui permet une meilleure comparabilité avec l'accueil préscolaire. Jusqu'à l'enquête 2014, l'offre correspondait au maximum de places offertes durant la journée. Les écoliers de 4 à 12 ans disposent ainsi en 2015 de 7100 places d'accueil à plein temps (10300 places selon l'ancienne méthode de calcul). Parmi celles-ci, 93% se trouvent dans des structures subventionnées par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Les enfants de moins de 4 ans bénéficient quant à eux de 9100 places à plein temps, dont 76% subventionnées par la FAJE.

L'offre en accueil collectif parascolaire se situe largement en dessous de celle du préscolaire. Dans l'ensemble des structures d'accueil collectif, qu'elles soient subventionnées ou non, les écoliers de 4 à 12 ans disposent de 10,7 places à plein temps pour 100 enfants en 2015 (15,7 places selon l'ancienne méthode de calcul), alors que les moins de 4 ans bénéficient de 26,4 places pour 100 enfants.

En complément de l'accueil collectif, les accueillantes en milieu familial sont autorisées à accueillir 5220 enfants de 0 à 12 ans en 2015, ce qui représente 5,2 places pour 100 enfants de moins de 12 ans.

3200 PLACES CRÉÉES POUR LES ÉCOLIERS DEPUIS 2010

Depuis 2010, 3200 places à plein temps ont été créées pour les 4 à 12 ans dans les structures d'accueil collectif du canton [T1]. Cette progression de 83% se reflète sur le taux de couverture en accueil collectif parascolaire, qui passe de 6,2% à 10,7% entre 2010 et 2015 [F1].

1-2 Défis en vue pour la généralisation de l'accueil parascolaire

» www.stat.vd.ch/accueil_scol

3-4 Zoom sur les niveaux LEO

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Léna Pasche

Rédaction: Sylviane Brandt (SB),
Valérie Gondoux-Freléchoux (VGF)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

Sur la même période, le nombre de places supplémentaires destinées aux moins de 4 ans atteint 2600 (+40%), faisant passer le taux de couverture en accueil collectif préscolaire de 20,0 % à 26,4 %.

Au niveau de l'accueil familial, en revanche, la progression du nombre d'autorisations pour les moins de 12 ans a été plus modeste (+600, soit +14%) [T1].

FORTES DISPARITÉS DE L'OFFRE ENTRE LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES ET L'ARC LÉMANIQUE

La généralisation de l'accueil parascolaire telle que prévue par la révision de la LAJE vise à étendre et à intensifier l'offre dans les structures d'accueil collectif dans le canton.

En 2015, 20 % des communes vaudoises¹, principalement celles situées dans les régions périphériques, offrent ainsi moins de 4 places d'accueil à plein temps pour 100 écoliers de 4 à 12 ans. La majorité des communes (69 % d'entre elles) affichent un taux de couverture compris entre 4 % et 12 %. Enfin, parmi les 25 communes présentant les meilleurs taux de couverture (jusqu'à 28 %), 16 se situent entre Lausanne et Vevey.

UNE OFFRE DIMINUANT AVEC L'ÂGE DES ENFANTS

L'offre en accueil collectif parascolaire diminue avec l'avancée en âge des écoliers, qui gagnent en autonomie en grandissant. Le maximum de places est ainsi offert aux enfants de 4 à 6 ans, avec 2900 places à plein temps en 2015. Entre 6 et 8 ans, les écoliers disposent encore de 2200 places, alors que 1700 places sont à disposition

des 8 à 10 ans. L'offre devient quasi inexistante à partir de 10 ans, puisqu'à peine 170 places sont proposées aux 10 à 12 ans. A noter que pour les plus de 8 ans, d'autres offres existent telles que les restaurants scolaires ou les devoirs surveillés; ces alternatives ne font toutefois pas partie de l'accueil collectif parascolaire tel qu'actuellement défini dans la LAJE.

L'évolution du taux de couverture illustre bien cette raréfaction de l'offre. Ainsi, ce taux diminue progressivement jusqu'à l'âge de 10 ans, passant de 17,5 % pour les 4 à 6 ans à 10,5 % pour les 8 à 10 ans. A partir de 10 ans, il chute brutalement pour se situer à 1,1 %, soit une place à plein temps pour 100 enfants de 10 à 12 ans.

UN TIERS DES 4 À 6 ANS FRÉQUENTENT UNE STRUCTURE D'ACCUEIL

En accueil collectif parascolaire, un peu plus de deux enfants, en moyenne, se partagent une place offerte à plein temps. Pour 7100 places offertes aux 4 à 12 ans dans le canton, ce sont ainsi 14400 écoliers qui ont fréquenté une structure d'accueil en 2015, soit 22 % des enfants de cet âge. Un tiers des plus jeunes ont profité des structures à disposition, contre un quart des 6 à 10 ans et seulement 3 % des plus grands. Entre 2010 et 2015, la part des enfants de 4 à 12 ans qui fréquentent une structure d'accueil collectif parascolaire est passée de 13 % à 22 %. | SB

¹ Pour les communes membres d'un réseau, les valeurs correspondent à celle du réseau.

Source des données : StatVD, Enquête sur l'accueil de jour des enfants.



Places à plein temps

- **Accueil collectif préscolaire** : le critère retenu pour définir une place à plein temps est sa compatibilité avec une activité professionnelle à plein temps des parents, soit 2530 heures par an.
- **Accueil collectif parascolaire** : dès l'enquête 2015, le calcul des places à plein temps tient compte, d'une part, des trois périodes d'accueil pendant la journée scolaire des 4 à 12 ans (matin, midi, après-midi), d'autre part, pour les 4 à 8 ans, des places offertes pendant les vacances scolaires. Pour les années 2010 à 2014, les places à plein temps ont été estimées à partir du maximum de places offertes durant la journée. En moyenne cantonale, une place à plein temps correspond à 1,5 place offerte.

Taux de couverture en accueil collectif
Nombre de places à plein temps offertes rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population. Dès 2015, le passage de la notion de place offerte à celle de place à plein temps pour le parascolaire a eu pour effet de faire baisser le taux de couverture d'un tiers en moyenne cantonale.

[T1] CHIFFRES-CLÉS DE L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS, VAUD

Type d'accueil	2010	2015	Evolution 2010-2015
Accueil collectif préscolaire (0 à 4 ans)			
Total des places à plein temps	6 479	9 054	+2 575
Subventionnées	4 775	6 838	+2 063
Non subventionnées	1 704	2 216	+512
Accueil collectif parascolaire (4 à 12 ans)			
Total des places à plein temps	3 860^e	7 063	+3 203
Subventionnées	3 666 ^e	6 584	+2 918
Non subventionnées	194 ^e	479	+285
Accueil familial (0 à 12 ans)			
Nombre d'enfants autorisés ¹	4 582	5 220	+638

¹ Nombre d'enfants autorisés simultanément sans les enfants des accueillantes.

^e Données estimées.

[F1] TAUX DE COUVERTURE EN ACCUEIL COLLECTIF, VAUD

